



## DEMAIN EN —apd

La troisième réunion de l'Assemblée des personnes déléguées de l'année se tiendra demain, le mardi 11 novembre, à 17 h 45. Cette assemblée sera en mode virtuel. À l'ordre du jour notamment : présentation des attaques contenues dans les projets de loi, participation et prise de parole des femmes, bilan du Congrès de la FAE et relations de travail avec le CSSDM.



## APPEL DE CANDIDATURES — COMITÉ D'ÉLECTION



L'Alliance lance un appel de candidatures auprès de toutes les enseignantes et tous les enseignants afin de pourvoir un poste régulier et deux postes de substituts au Comité d'élection de l'Alliance. Le Comité d'élection se compose de neuf membres et de deux substituts. Ses attributions sont d'organiser l'élection des membres du Conseil d'administration ainsi que tout référendum, selon les modalités prescrites par les statuts. Les membres intéressé·e·s doivent remplir le formulaire **avant 15 h le vendredi 21 novembre**.

● **Marie De Moor, conseillère**

## ABOLIR LES COTISATIONS FACULTATIVES, C'EST S'EN PRENDRE À LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Avec le projet de loi 3, le gouvernement Legault se permet d'intervenir dans la manière dont les syndicats utilisent les cotisations de leurs membres. Sous prétexte de « transparence », il cherche à encadrer, limiter, contrôler. Comme si les organisations syndicales avaient besoin d'un tuteur pour gérer leurs affaires internes. Pire encore : il s'attaque aux cotisations dites « facultatives », celles qui servent à soutenir des causes sociales, à financer des campagnes d'information, à participer à la vie démocratique. En somme, celles qui font vivre la solidarité.

Ce projet de loi insinue, à demi-mot, que les syndicats dilapideraient ces fonds dans des repas de luxe, des partys ou des voitures de fonction. Qu'on se le dise : oui, il y a déjà eu des abus dans le milieu syndical, ici et là. Mais faut-il rappeler qu'on ne légifère pas sur des exceptions ? Encore une fois, on prend quelques cas isolés pour en faire une règle mur à mur, sans nuances, sans respect pour celles et ceux qui, chaque jour, font preuve d'une rigueur exemplaire.

### ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

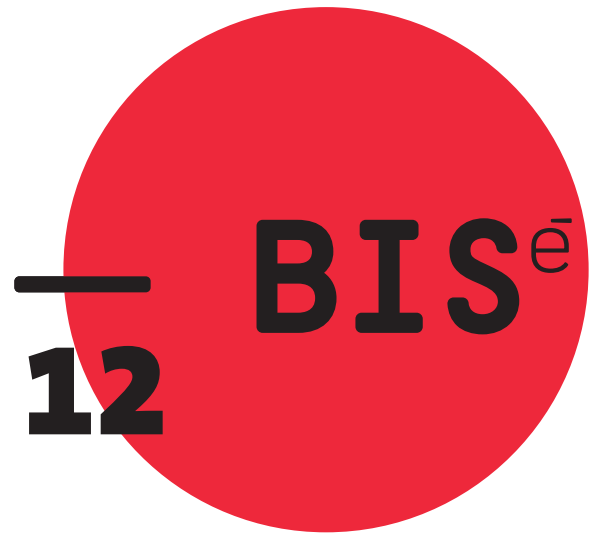
À l'Alliance, les états financiers sont vérifiés chaque année par une firme indépendante. Chaque dollar est compté, justifié, présenté en Assemblée de personnes déléguées. Tout est transparent. Rien n'est caché. Alors, quand on laisse entendre que les cotisations seraient utilisées à mauvais escient, c'est non seulement faux — c'est insultant !

Mais au fond : **à quoi sert vraiment cette portion de vos cotisations ?**

Elle sert à changer des vies. Elle sert à soutenir des organismes qui agissent là où l'État recule. Dans l'éducation, dans la santé, auprès des femmes, des personnes démunies, des minorités, de celles et ceux qu'on oublie trop vite. L'Alliance appuie des initiatives comme la Fondation pour l'alphabétisation, le Club des petits déjeuners, la Maison du Partage, Jeunesse au soleil, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, la Fondation CHU Sainte-Justine, ou encore le GRIS. Des organismes profondément humains, qui partagent nos valeurs : entraide, dignité, justice sociale.

### ET DERRIÈRE CES NOMS, IL Y A DES VISAGES.

Une enseignante qui, il y a quelques années, a dû fuir un conjoint violent et trouver refuge dans une maison d'hébergement. Un élève dont



la famille dépend du panier alimentaire du quartier pour manger à sa faim. Un parent qui apprend à lire à quarante ans pour pouvoir suivre les devoirs de son enfant. Ce sont elles et eux, nos raisons d'être. Quand on verse une contribution à ces organismes, ce n'est pas abstrait. C'est concret. Ce sont nos élèves, leurs familles, nos collègues, notre monde.

Dans les écoles de Montréal, on voit chaque jour la pauvreté, la détresse, les traumatismes de la guerre ou de l'exil. Les profs portent tout cela sur leurs épaules, en plus de leur mission première : enseigner. Mais les écoles ne peuvent pas tout faire. Elles ne doivent pas devenir le dernier filet social du Québec. Les organismes communautaires prennent le relais. Et pour qu'ils puissent le faire, il faut les soutenir.

C'est pour cela que l'Alliance, en vertu de sa politique de don, prévoit cette année faire des dons équivalant à **1,50 \$ par membre, pour l'année**. Moins qu'un café ! Une somme minime, mais un impact immense. Ce dollar et demi aide un enfant à déjeuner, une femme à se reconstruire, un malade à recevoir des soins, un jeune à s'épanouir. Alors, quand le gouvernement s'arroge le droit de dicter comment ces fonds doivent être utilisés, il ne s'attaque pas seulement aux syndicats : il s'en prend à la solidarité elle-même.

Et si l'on posait la vraie question ? À quoi servent les « cotisations facultatives » ? Elles servent à rappeler qu'au-delà des chiffres et des lois, il y a des êtres humains. Et que dans un Québec qui se veut juste et solidaire, ce n'est pas la charité qu'il faut encadrer — c'est l'indifférence qu'il faut combattre.



● **Catherine Beauvais St-Pierre, présidente**

# ÉDUCATION DES ADULTES

## — EDA SESSION D'HIVER 2026

### ASSEMBLÉE DE PLACEMENT

Les postes d'enseignantes et d'enseignants disponibles pour la session d'hiver 2026 seront attribués lors de la 3<sup>e</sup> assemblée de placement de décembre et de la quatrième étape de placement en janvier 2026. En vertu d'une lettre d'entente, nous vous rappelons que toutes les assemblées de placement de l'année 2025-2026 se tiennent en mode virtuel. Cette lettre d'entente prévoit également **le désistement d'un poste de moins de 20 heures par semaine pour l'obtention d'un poste de 20 heures par semaine à chacune des assemblées** (septembre, décembre et janvier), et ce, sans égard à l'assemblée de placement (août, septembre et décembre) où le poste de moins de 20 heures a été octroyé.

Contrairement aux années antérieures, il n'y aura qu'une seule séance SAI pour chacune des assemblées. Les postes relancés à la suite d'un désistement d'un poste de moins de 20 heures par semaine pour l'obtention d'un poste de 20 heures par semaine seront donc affichés à la SAI hebdomadaire suivant l'assemblée.

### ASSEMBLÉE DE PLACEMENT DE DÉCEMBRE 2025

Cette assemblée se déroulera par SAI du 5 décembre (16 h) au 8 décembre 2025 (23 h 59).

L'affectation aura lieu le 9 décembre 2025, la date d'entrée en fonction est le 5 janvier 2026 ou à une date ultérieure.

### QUATRIÈME ÉTAPE DE PLACEMENT DE JANVIER 2026

Cette étape de placement se déroulera par SAI, du 13 janvier (00 h 01) au 14 janvier 2026 (23 h 59).

L'affectation aura lieu le 15 janvier 2026, la date d'entrée en fonction est le 19 janvier 2026 ou à une date ultérieure.

### ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR LA FRANCISATION

L'Alliance a également convenu d'une entente avec le CSSDM relativement à l'affichage des postes en francisation dont les inscriptions se font via la plateforme *Francisation Québec*. Cette entente prévoit des particularités pour les postes de francisation et francisation-alpha. Pour les détails vous pouvez consulter le [BIS du 5 mai 2025](#).

Conformément à cette entente, une assemblée réservée aux enseignantes et enseignants détenant les spécialités francisation (3509) ou francisation-alpha (3529) en champ d'origine ou en élargissement de champ aura lieu par SAI du 27 janvier (00 h 01) au 28 janvier 2026 (23 h 59). L'affectation aura lieu le 29 janvier 2026, la date d'entrée en fonction est le 2 février 2026, soit au début de la troisième session de dix semaines prévue au calendrier de la francisation.

Lors de cette SAI spéciale, les enseignant-e-s pourront se désister d'un poste de moins de 20 heures par semaine pour l'obtention d'un poste de 20 heures par semaine, et ce, sans égard à l'assemblée de placement (août, septembre, décembre et janvier) où le poste de moins de 20 heures a été octroyé.

Cette entente prévoit également que, après l'assemblée de décembre, les postes de 20 heures par semaine débutant en janvier 2026 seront affichés jusqu'au plus tard le 30 janvier 2026 et feront l'objet d'un deuxième affichage dans le cas où le poste se poursuit après cette date. Cette façon de faire permet aux enseignant-e-s d'exercer leur droit au désistement d'un poste de moins de 20 heures par semaine pour l'obtention d'un poste de 20 heures par semaine ou d'obtenir un poste de 20 heures par semaine dans le respect des priorités d'emploi, lors de l'assemblée réservée aux enseignantes et enseignants de francisation.

### PRÉCISIONS POUR LES ASSEMBLÉES DE PLACEMENT — INCLUANT CELLE RÉSERVÉE À LA FRANCISATION

**NOTE :** Il n'est pas possible de se désister d'un poste de moins de 20 heures obtenu lors d'une SAI hebdomadaire. Le désistement est possible uniquement pour un poste de moins de 20 heures obtenu lors de l'une des assemblées de placement (août, septembre, décembre et janvier).

**NOTE :** Il n'y aura pas de postes réguliers affichés lors de l'assemblée de placement de décembre 2025 et de la quatrième étape de placement de janvier 2026 ni lors de l'assemblée réservée à la francisation en janvier 2026.

### RAPPEL

1. Les postes réguliers laissés vacants au 30 juin de l'année précédente sont affichés à la première assemblée de placement de l'année (soit celle du mois d'août).
2. Après l'assemblée d'août, les postes réguliers laissés vacants sont affichés sur SAI jusqu'au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre. Il est à noter qu'aucun poste régulier n'a été affiché lors de l'assemblée du mois d'août ni depuis le début de l'année scolaire 2025-2026. Le CSSDM refuse de reconduire les postes réguliers laissés vacants en invoquant que le nombre de postes réguliers, toutes spécialités confondues, dépasse le nombre minimal de postes déterminé par l'application du mécanisme régulateur relatif à l'octroi de contrats à temps plein prévu à la clause 11-7.06 de l'*Entente nationale*. L'Alliance continue de revendiquer la reconduction des postes réguliers laissés vacants par le départ définitif d'enseignant-e-s puisque le mécanisme détermine un nombre minimal de postes réguliers et que rien ne s'oppose à ce que le CSSDM en octroie davantage.



Chantal Forcier, conseillère

## MESURES POUR RETRAITÉ·E·S

Le CSSDM a informé l'Alliance que les taux prévus à la lettre d'entente sur le retour au travail des enseignant-e-s légalement qualifié-e-s sont appliqués depuis le 9 novembre. Rappelons que cette entente remplace le taux de suppléance occasionnelle et le taux horaire par le taux du 1/1000<sup>e</sup> de l'échelon de la personne enseignante retraitée, selon l'échelle de traitement prévue à la clause 6-5.03 de l'*Entente nationale*. Une prime de 12,5 % est aussi accordée aux personnes retraitées qui acceptent un contrat d'au moins un mois.

Le CSSDM n'est toutefois pas en mesure de préciser la date du versement rétroactif lié à l'ajustement des taux ni celle du paiement des primes. Ces informations vous seront communiquées dès qu'elles seront disponibles.



Chantal Forcier, conseillère

# FGJ FORMATION SYNDICALE VIVRE PLEINEMENT SES PREMIERS CONTRATS

Nos débuts en enseignement ressemblent parfois à une soupe à l'alphabet: CPEPE, CLP, CEEREHDAA, NME, LIP et on en passe. Coincé-e-s entre l'appropriation de nos nouveaux milieux de travail, nos groupes et les contenus que nous devons enseigner, nous avons rarement l'occasion de prendre un temps d'arrêt pour soi afin de nous y retrouver !

Conçue pour les profs de la formation générale des jeunes qui sont dans leurs 5 premières années de carrière, cette formation fera un large survol, dans une perspective syndicale et militante, de divers enjeux touchant la vie professionnelle. Il est important de souligner qu'il ne sera pas question de sécurité d'emploi. L'objectif est de vous offrir un aperçu de tous les leviers dont nous disposons pour défendre

notre autonomie et garder le contrôle sur notre charge de travail. Vous en ressortirez davantage outillés au sujet de :

- la démocratie syndicale dans les établissements ;
- les encadrements légaux ;
- les rôles et pouvoirs des directions ;
- les comités conventionnés ;
- nos droits quant à l'évaluation ;
- les façons d'agir après avoir vécu un acte de violence ;
- les enjeux liés à la santé mentale des profs et les pistes d'action ;
- et encore plus.

La formation se déroulera à la Plaza Antique **le mercredi 3 décembre 2025 de 9 h 30 à**

**15 h 30**, avec libération syndicale (que la direction ne peut refuser) et inclut le dîner.

Nous vous invitons donc chaleureusement à prendre cette journée pour vous, en compagnie de collègues de tous horizons, avec qui vous aurez sans aucun doute des discussions fort intéressantes sur notre profession. Pour permettre votre libération, vous devez vous inscrire en remplissant ce [formulaire](#) **avant 15 h le vendredi 21 novembre 2025**. Les places sont limitées !

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Melissa Hernandez par courriel :

[formation@alliancesprofs.qc.ca](mailto:formation@alliancesprofs.qc.ca).



Jehanne Blaise, vice-présidente

## APPEL DE CANDIDATURES COMITÉ PRÉPARATOIRE AU PROJET DE CONVENTION COLLECTIVE DE PETER HALL



L'Alliance lance un appel de candidatures afin de former le comité préparatoire au projet de convention collective de Peter Hall. Ce comité sera formé de cinq membres en règle et salarié-e-s de l'École Peter Hall, ainsi que du conseiller syndical et de la personne membre du Conseil d'administration responsables des dossiers de cet établissement. La durée du mandat du comité est la même que celle de la négociation. Rappelons que la convention collective en vigueur sera échue le 8 novembre 2027.

Durant l'année scolaire 2025-2026, le comité préparatoire sera appelé à se réunir sous libération syndicale pour mener une large consultation qui sera lancée durant l'année scolaire 2026-2027. Par la suite, le comité de négociation sera formé.

### COMPOSITION

Le comité sera composé de :

- une enseignante ou un enseignant du primaire (campus Ouimet) ;
- une enseignante ou un enseignant du secondaire (campus Côte-Vertu) ;
- une professionnelle ou un professionnel ;
- deux employé-e-s de soutien ;
- une personne conseillère ;
- une ou un membre du Conseil d'administration.

### NOMINATION

Les personnes qui souhaitent se porter candidates pour ce comité doivent remplir ce [formulaire](#) **avant midi le 28 novembre**. Le Conseil d'administration de l'Alliance fera une recommandation des candidatures à l'Assemblée des personnes déléguées de l'École Peter Hall, qui en fera la nomination en favorisant la représentation des catégories de personnel.



Amélie Piché Richard, vice-présidente

## LETTRE IMMIGRATION

Dans leurs démarches pour obtenir leur résidence permanente, des parents d'élèves issu-e-s de l'immigration demandent parfois aux enseignantes et enseignants de leur enfant de rédiger une lettre de confirmation de fréquentation scolaire, une lettre d'appui ou autre. Or, cette tâche administrative ne fait pas partie de la fonction générale d'une personne enseignante. Il s'agit d'une responsabilité légale des services administratifs du CSSDM. Ainsi, en voulant trop bien faire, l'enseignante ou l'enseignant s'expose à des recours légaux en cas d'erreurs dans le dossier d'immigration de la famille de son élève. Dans le cas où une telle demande vous serait acheminée, l'Alliance vous recommande de la transférer à la direction d'établissement qui, elle, a le pouvoir de produire les attestations de fréquentation scolaire au nom du CSSDM.

Sue Bradley, vice-présidente  
Isabelle Staniulis, conseillère



— EDA

# IMPLANTATION DU PPS

À l'automne 2022, le Centre de services scolaire de Montréal a commencé à introduire progressivement le Programme de participation sociale (PPS), son implantation obligatoire étant prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Les enseignant-e-s ont vite réalisé qu'elle était peut-être prématurée. En effet, le personnel enseignant a dénoncé le manque de formations pertinentes et d'heures pour s'approprier le programme, ainsi que le matériel disponible seulement pour 4 des 30 sigles. Ces inquiétudes et ces problématiques ont été exprimées au gouvernement.

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a demandé un report au début de mois de juillet dernier, mais le ministère de l'Éducation a décidé de garder le cap et de ne rien changer aux

échanciers. Il a toutefois proposé des pistes de solution pour favoriser l'implantation de ce nouveau programme, notamment l'offre d'ateliers et de formations, des webinaires, la mise sur pied de deux comités de travail et d'une communauté de pratique en insertion sociale, le dépôt de situations d'apprentissage sur la bibliothèque Alexandrie de la formation générale des adultes (FGA) ainsi que l'ouverture du site Carrefour FGA. D'autres ressources devraient être ajoutées sous peu, comme un guide pédagogique et organisationnel. Nous vous invitons à nous faire part de votre avis, à savoir si ces ressources répondent adéquatement à vos besoins et vous soutiennent efficacement dans votre travail.

Aussi, les centres d'éducation des adultes bénéficient du volet 2 de la mesure 15001 et

peuvent libérer **ponctuellement** du personnel pour des formations en lien avec l'implantation du PPS. Si vous êtes intéressé-e-s par l'une des formations disponibles, renseignez-vous auprès de votre direction.

Par ailleurs, la FAE forme cette année une table de travail pour se pencher sur le PPS. Cette table est composée d'enseignant-e-s issu-e-s des différents syndicats affiliés à la FAE. Elle vise à obtenir un portrait de la situation, à identifier et analyser les problématiques relatives au programme et à son implantation. Si vous souhaitez également vous prononcer sur ce programme, n'hésitez pas à nous contacter

afin de décrire les enjeux auxquels vous faites face.

**Jehanne Blaise, vice-présidente**



## LA PLUIE N'A PAS ARRÊTÉ NOTRE SOLIDARITÉ

Le 30 octobre dernier, veille de l'Halloween, l'Alliance a répondu à l'appel des militantes et militants du mouvement Uni-es pour l'école, en rassemblant ses membres devant les bureaux de Chantal Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire. Malgré la pluie et le mauvais temps, nous avons réaffirmé notre engagement envers une école publique accessible et adéquatement financée.

Cette initiative s'est inscrite dans la continuité des actions menées depuis l'été par Uni-es pour l'école, un regroupement où citoyennes et citoyens, parents et membres de différents syndicats se mobilisent activement pour faire pression sur la CAQ, car les compressions ne sont jamais sans conséquences. Chaque coupe en éducation est une coupe dans l'avenir de nos élèves, des enfants et dans les conditions de travail de celles et ceux qui les accompagnent.

Nous restons toujours aussi déterminé-e-s à faire barrage aux politiques qui nuisent au réseau. Nous exigeons que cessent les horreurs en éducation !



● **Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière**  
**Marie Contant, vice-présidente**

Photos : Alliance



## MOBILISATION DU 18 NOVEMBRE

## IL FAUT RÉPARER L'ÉCOLE PUBLIQUE !



Le 18 novembre prochain, plusieurs actions auront lieu simultanément à Montréal et à travers le Québec, à l'initiative de la Coalition Main rouge, un regroupement d'organisations syndicales, féministes, communautaires et populaires qui revendique l'accès à des services publics universels et de qualité. La FAE, membre de cette coalition, et l'Alliance s'unissent au mouvement et vous invitent à une manifestation devant l'école FACE (secondaire), au centre-ville de Montréal, dès 15 h 45.

Nous serons présente-s aux côtés du personnel enseignant, des élèves et des parents de FACE pour dénoncer les conséquences directes d'une mauvaise gestion des infrastructures scolaires et du sous-financement chronique du réseau public. L'éviction annoncée de FACE est un exemple frappant qui illustre les dérives liées à la mauvaise gestion du gouvernement.

Ensemble, nous porterons un message fort : il est temps de réparer l'école publique et d'investir réellement en éducation. Ce mot d'ordre incarne notre volonté de défendre le bien commun, de renforcer notre filet social et de bâtir une société plus juste.



L'événement sera documenté et relayé dans les médias par la Coalition Main rouge pour faire entendre notre voix. Nous comptons sur votre présence et votre engagement, car plus nous serons nombreuses et nombreux, plus nous aurons du pouvoir d'influence. L'avenir de nos élèves, des enfants et de notre société est en jeu !

Pour plus de détails et pour confirmer votre participation : [consultez l'événement Facebook](#).

● **Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière**  
**Marie Contant, vice-présidente**



## DANS LA RUE POUR LE QUÉBEC,

## JOIGNEZ-VOUS AU GRAND RASSEMBLEMENT !

DANS LA RUE  
POUR LE QUÉBEC

**29 NOVEMBRE**  
**MONTRÉAL - 13 H 30**

Nous le vivons toutes et tous : enseigner dans les conditions actuelles devient de plus en plus difficile. Les ressources manquent, les groupes sont surchargés, les services aux élèves sont insuffisants. Et, pendant ce temps, les exigences augmentent, les réformes s'enchaînent et le soutien diminue. Enseigner devient un combat quotidien !

Ce n'est pas seulement notre bien-être qui est en jeu, c'est aussi celui de nos élèves. Quand on ne peut plus enseigner dans des conditions dignes, c'est toute notre mission éducative qui est mise en péril.

Nous avons une occasion de transformer cette fatigue, cette colère, cette perte de sens en action collective. Une grande manifestation nationale, familiale et inclusive, aura lieu à **Montréal le 29 novembre à 13 h 30**, à la place du Canada, pour dénoncer les mesures austères du gouvernement, les compressions budgétaires, les dérives autoritaires et les attaques antisyndicales qui fragilisent nos milieux de travail et nos communautés. Votre présence est essentielle. Des milliers de personnes convergeront des quatre coins de la province et l'Alliance

sera en force. Rassemblons-nous toutes et tous dans la rue à Montréal !

Pour les enseignante-s du Centre de services scolaire de Montréal qui vivent à l'extérieur de la métropole, des autobus sont réservés et partiront de toutes les régions du grand Montréal pour permettre au plus grand nombre d'entre vous de faire entendre votre voix. Réservez votre place ainsi que celles de vos personnes accompagnatrices en remplissant ce [formulaire](#).

Montrons une fois de plus au gouvernement la solidarité des profs qui tiennent l'école publique montréalaise à bout de bras.

● **Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière**  
**Marie Contant, vice-présidente**

